

INITIATION A LA REPARATION COURANTE DE BIJOUX

Intervenant : Stéphane LANDUREAU – Ciseleur/créateur de bijoux

3 jours / 21 heures de formation

Du lundi 28 au mercredi 30 mai 2018

De 9h à 12h et de 13h à 17h

Limité à 5 stagiaires maximum / Minima de 4 stagiaires

Présentation générale : Toute réparation demande une attention particulière, il ne s'agit pas de dénaturer le bijou. C'est un domaine très formateur qui demande de trouver des solutions.

Vous aborderez les réparations courantes en bijouterie sur les métaux (sauf or) et autres matériaux.

Attention : les réparations concernant le serti des pierres ne seront pas abordées (comme changer un griffe, refaire un serti grain, changer un serti clos...)

Objectif de la formation : Vous permettre de commencer, à l'issue de cette formation, à effectuer des réparations courantes en bijouterie, de savoir établir un devis et de connaître les prix des fournitures.

Le mot du formateur : « Je donne des formations depuis une quinzaine d'années dans des écoles de bijouterie. Il s'agit avant tout de partager des connaissances, des savoirs, des expériences vécues. La transmission dans les métiers d'art est fondamentale afin que ce secteur reste vivant. Je dois beaucoup à mes professeurs qui m'ont fait aimer le métier, m'ont appris à repousser les limites. L'enseignement est, pour moi, un juste retour des choses. » Stéphane

Validation : Une fiche de validation des acquis sera remise à la fin de la formation.

Programme détaillé :

Jour 1 : La réparation : présentation

Première étape, l'observation et l'analyse du bijou : diagnostic, identifier le matériau et déceler d'éventuelles fêlures ou d'autres dommages non remarqués par le client. Savoir apporter des conseils, des recommandations. Assurer son service après-vente.

La bague :

Différencier le plaqué du massif (les différents poinçons)

Mise à la taille d'un anneau simple, d'une bague avec pierres (identifier les pierres courantes), d'une bague avec perles. Mise à la taille rétrécissement technique « deux boules ». Mise à la taille sans soudure. Différences entre les fabrications massives ou creuses. Identifier un bijou ayant déjà été réparé (sur une mise à la taille de bague par exemple). Les précautions à prendre.

Jour 2 : La chaîne (collier, bracelet, etc...)

Ressouder une chaîne : soudures de précision. Changer un anneau, un fermoir, une bélière. Renfort d'un anneau, d'une maille, d'une bélière. Protéger une partie du bijou.

Jour 3 : Les autres matériaux

La perle : décollage-recollage, rivetage, enlever une tige cassée dans une perle, refaire et ressouder une tige, cas particuliers et précautions à prendre.

Choisir la technique en fonction de la réparation et du matériau : soudure, collage ou rivetage

Abordé uniquement de manière théorique : le cas particulier de l'or

Les fournisseurs et la sous-traitance (dorure, argenture, rhodiage)

Etablir un devis : les prix des réparations

Le livre de police pour les réparations.

Public visé : Artisan bijoutier, employé ou ouvrier d'un atelier de bijouterie et tout métier s'y rattachant

Prérequis : Maîtriser les gestes de base de la bijouterie et tout particulièrement la brasure à l'argent

Tarif : 450 euros

Inclus dans le tarif : Mise à disposition de l'intervenant et des locaux, matériel et matériaux de base, suivi administratif et pédagogique

A apporter par le participant : Blouse – Carnet de croquis et trousse équipée (ciseaux, stylos, crayons, crayons de couleur, gomme, colle...) – Masque à poussière – Lunettes de protection

Important : Les stagiaires peuvent apporter leurs réparations qui seront validées sur place après expertise du formateur

Repas et hébergement : Le temps de pause méridienne étant court (1 heure) nous vous invitons à prévoir votre pique-nique. **Il est strictement interdit de déjeuner dans les ateliers et salles de cours**, mais vous avez la possibilité de déjeuner au Pôle Bijou Galerie (5 minutes à pied) où vous devez impérativement arriver avant 12h30. Sur place vous pourrez, si besoin, chauffer votre repas (micro-ondes).

De nombreuses solutions d'hébergement sont disponibles sur le territoire (camping, camping-car, gîtes, chambres d'hôtes, hôtels...). Leur liste est disponible sur notre site internet, mais aussi sur simple demande à notre secrétariat.

Pour inscription administrative :

Les inscriptions à l'avance sont obligatoires - Le nombre de places étant limité les inscriptions sont prises dans l'ordre chronologique de réception des dossiers - Pour être pris en compte, les dossiers d'inscriptions doivent impérativement comprendre :

- le contrat de formation dûment rempli et signé
- le règlement intérieur dûment signé
- le droit à l'image dûment signé
- le règlement de l'intégralité des frais de formation, sous forme de plusieurs chèques encaissés selon l'échéancier défini dans le contrat de formation, ou le dossier dûment complété de prise en charge par un organisme ou employeur
- une attestation d'assurance responsabilité civile personnelle